

DECLARATION DES MEMBRES DU CCE

Lors des négociations salariales 2006, la Direction a mis en évidence les augmentations concédées en 2005 en nous précisant que ces efforts ont altéré les résultats de l'entreprise.

De ce fait, la Direction a gommé les demandes des Organisations Syndicales en les informant qu'elle n'était plus en mesure de suivre ces augmentations importantes de masse salariale et qu'elle reportait les discussions à septembre 2006, laissant ainsi les salariés sans aucune augmentation de leur pouvoir d'achat pour 2006.

Au vu des résultats 2005 (en nette progression), les Organisations Syndicales AUTONOME, CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, UNSA et l'ensemble du CCE, demandent officiellement une rapide réouverture des négociations avec aboutissement d'un accord acceptable par tous les salariés.

Sans réponse de la Direction avant le 11 avril 2006, un communiqué de presse sera fait.

Saint-Etienne, le 15 mars 2006